



PROCÈS-VERBAL

De la séance extraordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue par conférence téléphonique le 4 octobre 2011 à 10 h.

Sont présents :

Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente
M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré
M. François Picard, conseiller à la Ville de Québec

Est absent :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
Mme Anne Ladouceur, conseillère à la Ville de Lévis

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
Mme Marie-Josée Couture, secrétaire

Ouverture de la séance

La vice-présidente du comité exécutif ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2011-100

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- ✓ Reporter le point 3 à une séance ultérieure : *Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 22 septembre 2011*

Adoptée à l'unanimité

Budget 2012 de la Communauté métropolitaine de Québec

Résolution n° E-2011-101

Autoriser le secrétaire à transmettre le budget 2012 aux municipalités faisant partie de la CMQ, en vue de son adoption au conseil.

Référence : Mémoire du 4 octobre 2011
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

PRÉSIDENTE DE LA SÉANCE

SECRETÉAIRE